

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	11
SYNTHESE	13
CHAPITRE I - PANORAMA DE L'ÉCONOMIE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON	17
SECTION 1 - LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE	18
Introduction	18
§ 1. Caractéristiques géographiques et démographiques	18
§ 2. Structure du marché de l'emploi	20
§ 3. Caractéristiques institutionnelles	21
§ 4. La coopération internationale	23
1. La coopération franco-canadienne	23
2. La coopération avec l'Union européenne	24
SECTION 2 - L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS	26
§ 1. L'emploi et le chômage	26
1. Evolution du chômage	26
2. Mesures de soutien à l'emploi et à l'insertion professionnelle	28
3. La formation professionnelle	30
4. Le dialogue social	30
§ 2. Les salaires et le revenu minimum d'insertion	31
1. Les salaires	31
2. Le revenu minimum d'insertion	31
§ 3. L'inflation	34
§ 4. Le commerce extérieur	35
1. Les importations	35
2. Les exportations	36
3. La balance commerciale	38
§ 5. Les finances publiques	38
CHAPITRE II – LES SECTEURS D'ACTIVITÉ	41
Introduction	42

SECTION 1 - L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE	43
<hr/>	
SECTION 2 - LA PECHE ET L'AQUACULTURE	46
§ 1. La pêche	46
1. L'organisation du secteur de la pêche	46
2. La pêche industrielle	50
3. La pêche artisanale	51
<hr/>	
§ 2. L'aquaculture	53
<hr/>	
SECTION 3 - INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE	55
§ 1. Transformation des produits de la pêche	55
<hr/>	
§ 2. Commercialisation des produits de la pêche	57
<hr/>	
SECTION 4 - L'EXPLORATION PETROLIERE	59
<hr/>	
SECTION 5 - L'ENERGIE	61
§ 1. La production électrique	61
<hr/>	
§ 2. Les énergies renouvelables	62
<hr/>	
§ 3. Les hydrocarbures	62
<hr/>	
SECTION 6 - LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS	63
§ 1. La construction	63
1. Les caractéristiques de l'habitat	63
2. Le financement de l'habitat	64
3. Les aides à l'habitat et à la construction	65
<hr/>	
§ 2. Les travaux publics	66
<hr/>	
SECTION 7 - LE COMMERCE	69
<hr/>	
SECTION 8 - LE TOURISME	70
§ 1. La fréquentation touristique	70
1. L'évolution des flux touristiques	70
2. Les actions de promotion	72
<hr/>	
§ 2. L'hébergement et la restauration	73
<hr/>	

§ 3. Les activités proposées	73
§ 4. Les aides à l'investissement	75
SECTION 9 - LES TRANSPORTS	76
§ 1. Les activités portuaires	76
1. Les infrastructures	76
2. Le transport de marchandises	76
3. Le transport de passagers	78
§ 2. Les transports aériens	79
1. Les infrastructures	79
2. L'évolution du trafic aérien	79
§ 3. Les transports terrestres	81
SECTION 10 - LES TELECOMMUNICATIONS	83
§ 1. La téléphonie	83
§ 2. Le réseau internet	84
§ 3. La visioconférence	84
SECTION 11 - LES SERVICES	85
§ 1. Les services marchands	85
§ 2. Les services non marchands	85
1. L'éducation	86
2. La santé	89
3. L'action sociale	94
SECTION 12 - L'ARTISANAT	97
CHAPITRE III - L'EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE	99
SECTION 1 - LE SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER	101
§ 1. L'organisation bancaire	101
§ 2. Densité du système bancaire	102
1. Nombre de guichets	102
2. La bancarisation	103

§ 3. Les moyens du système bancaire	104
§ 4. Les événements majeurs de l'année	104
§ 5. Liste des établissements de crédit	104
SECTION 2 - L'EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE EN 2004	107
§ 1. La circulation fiduciaire	107
1. Les billets	107
2. Les pièces	108
§ 2. Les actifs financiers de la clientèle résidente	109
1. Ensemble des actifs financiers	109
2. Ensemble des dépôts	111
3. Dépôts à vue	113
4. Placements liquides ou à court terme	114
5. Epargne à long terme	116
§ 3. Les passifs financiers de la clientèle résidente	118
1. Ensemble des concours consentis	118
2. Concours consentis par les établissements de crédit locaux	121
3. Concours consentis par les établissements de crédit non installés localement	123
§ 4. La position extérieure nette du système bancaire local	125
SECTION 3 - L'ACTIVITE BANCAIRE	126
§ 1. La situation agrégée des banques locales	126
1. La structure du bilan agrégé	126
2. Le solde par type d'opérations	128
§ 2. Les risques crédits sur la clientèle	132
§ 3. Les résultats des banques	132
1. Décomposition du produit net bancaire	133
2. Les soldes intermédiaires de gestion	134
3. Les indicateurs de rentabilité	135
4. Le compte de résultat agrégé des banques	138
CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 2004	139

ANNEXE : Liste des publications

Avant-propos

Le peuplement de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon est lié à l'activité de pêche sur le Grand Banc et les Bancs de Terre-Neuve. Au fil des années, l'évolution des techniques de pêche ou les opportunités, telle la prohibition, ont suscité des adaptations successives de l'économie locale.

Le moratoire décrété en 1992 par les autorités canadiennes sur la pêche à la morue marque une rupture avec le passé : il implique une remise en cause complète de l'économie fondée sur les trois secteurs d'activité que sont la pêche, industrielle et artisanale, l'industrie de transformation du poisson, l'avitaillement des navires. Par ailleurs, un arbitrage rendu par le Tribunal international de New York a réduit sensiblement la zone économique exclusive de l'archipel et ainsi les possibilités d'exploitation de la ressource halieutique et des fonds sous-marins à des fins d'exploration pétrolière.

Treize ans après, la recherche de solutions de redéploiement de l'économie de l'archipel reste d'actualité :

- l'obtention de quotas de pêche à partir de 1997 a permis le maintien d'activités liées à la mer ; des dispositifs ont cependant été mis en place par l'Etat et le Conseil général afin de financer les salaires versés hors périodes d'activités ;

- la disponibilité de la ressource pour certaines espèces non soumises aux quotas définis par le conseil consultatif des pêches franco-canadien a incité des opérateurs à développer de nouvelles filières, comme celle du crabe des neiges qui procure en 2004 du travail aux équipages de 15 navires et une quarantaine d'emplois à l'usine de transformation. Mais l'observation sur cinq ans des campagnes de pêche met en évidence les aléas sur les captures tandis les circuits de commercialisation uniquement orientés vers le marché américain font peser sur la filière les effets de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro ;

- une participation active à différentes organisations régissant le domaine de la pêche dans l'Atlantique s'est traduite par l'attribution de droits de pêche sur des espèces telles que les thonidés, la crevette... et par l'affrètement de navires à défaut d'une flotte, propre à l'archipel, adaptée à ce type de pêche ;

- le souci de s'affranchir de la dépendance à l'égard de la ressource halieutique est à l'origine de deux projets d'aquaculture – le grossissement de morues à Saint-Pierre, l'élevage de coquilles Saint-Jacques à Miquelon – qui se situent dans des phases préparatoires à la commercialisation des productions.

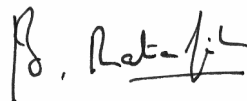
La découverte de pétrole dans la zone reste toujours porteuse d'espoirs avec les perspectives qui pourraient s'ouvrir aux entreprises saint-pierraises, en termes d'avitaillement ou de services d'appui aux activités pétrolières et également avec les revenus que pourraient tirer les collectivités locales des droits d'exploitation concédés.

Mais c'est la commande publique qui contribue largement à la stabilité de l'économie, le secteur du BTP en étant le principal bénéficiaire.

L'objectif de modernisation des infrastructures poursuivi par l'Etat et les collectivités s'est concrétisé par la réalisation de programmes importants d'investissement – exemple : l'aéroport de Saint-Pierre Pointe Blanche, les programmes eau-assainissement à Saint-Pierre comme à Miquelon – et se poursuit avec notamment le projet de construction du nouvel hôpital ou la mise en œuvre d'un plan d'élimination des déchets.

Les trois collectivités subissent toutefois les conséquences d'une situation économique difficile : le déficit en ressources fiscales et douanières qui en résulte limite leurs ambitions en matière d'investissement. Ainsi, dans le cas du Conseil général, la réalisation d'opérations prévues au contrat de plan Etat-collectivité se trouve contrariée en 2004 par l'insuffisance ou le défaut de la contrepartie financière de la collectivité territoriale.

Une inflexion interviendra cependant en 2005 : des ressources allouées à l'archipel par l'Union européenne dans le cadre du 9^e FED, soit 12,4 millions d'euros à répartir sur trois ans, peuvent être mobilisées, permettant ainsi la réalisation de projets visant la création de conditions favorables au développement des activités et/ou garantissant le caractère durable du développement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Ratafiika' with a horizontal line under the name.

Bernard RATAFIKA

Synthèse

L'évolution conjoncturelle en 2004

Des indicateurs économiques globalement positifs

La tendance à l'amélioration de la situation de l'emploi constatée depuis quatre ans se vérifie également en 2004. Le nombre moyen mensuel de demandeurs d'emplois (catégorie 1) recule de 41 % et celui des bénéficiaires du RMI de 94 %. Le nombre moyen de chômeurs de longue durée s'établit à 46 personnes.

La consommation, l'épargne et l'investissement des ménages restent soutenus, l'encours des crédits à l'habitat et celui des crédits à la consommation aux particuliers progressent respectivement de 4,5 % et 39,1 % tandis que l'épargne à long terme (hors produits d'assurance-vie) varie de + 20,5 % en un an. Les immatriculations de véhicules neufs (315) ont varié de + 9,4 % par rapport à 2003.

Cependant, les actifs financiers des entreprises sont en baisse de 7,2 % sur la période sous revue. Par ailleurs l'application par le système bancaire d'une nouvelle politique de gestion des risques se traduit par une forte variation des créances douteuses brutes (+ 3,6 millions d'euros, soit + 65,7 %).

L'évolution de l'indice des prix a été de + 4,0 %, mais hors tabac, elle se situe à un niveau (+ 2,1 %) identique à celui constaté en 2003.

Les prises de poissons et crustacés, tant au niveau de la pêche industrielle que de la pêche artisanale sont en hausse comparées aux résultats de 2003, soit + 8,3 % pour les espèces relevant de la pêche industrielle, + 0,3 % pour la pêche artisanale. La ressource en crabe des neiges après la baisse observée en 2003 se situe en 2004 à un niveau voisin de celui constaté en 2002 (162 tonnes en 2004, 85 tonnes en 2003, 150 tonnes en 2002, mais 498 tonnes en 2001). La valeur des exportations, constituées uniquement de produits de la pêche, progresse de 23,3 % en un an. Cette embellie doit toutefois être nuancée : à titre de comparaison, les exportations ne représentent, en 2004, que le quart de la valeur des exportations effectuées en 1994.

Mais des inquiétudes sur les finances des collectivités et sur l'évolution de la commande publique

La commande publique a permis de maintenir l'activité dans le secteur des travaux publics. Elle a porté sur les travaux d'adduction d'eau, d'électrification et de rénovation de bâtiments publics ; mais le seul gros chantier est celui de mise en conformité de l'assainissement de la plateforme aéroportuaire de Saint-Pierre Pointe Blanche (2,5 millions d'euros).

Ceci tient à la réduction des budgets d'investissement des trois collectivités : en 2004, la valeur des importations a chuté de 9,5 % par rapport à 2003, entraînant une baisse des recettes douanières. Par ailleurs, compte tenu des dépenses de fonctionnement auxquelles doivent faire face les deux communes notamment, les capacités d'autofinancement de ces dernières s'amenuisent au fil des ans alors que les marges pour recourir à l'emprunt sont étroites.

Structure de l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon

L'étroitesse du territoire pèse sur l'économie...

Saint-Pierre-et-Miquelon est une collectivité territoriale, située dans l'Atlantique Nord, dans l'embouchure du Saint-Laurent et au centre des Grands Bancs de Terre-Neuve. L'archipel est à 4 750 kilomètres de Paris et seulement 20 kilomètres des côtes de la province canadienne de Terre-Neuve ; Montréal se trouve à 1 220 kilomètres à l'ouest. Il se compose de trois îles d'une surface totale de 242 km² : Saint-Pierre, la plus petite des îles avec environ 30 km², et Miquelon-Langlade, deux îles reliées par un isthme de sable. Bien qu'à la même latitude que Nantes, à cause de son positionnement au cœur du courant du Labrador et dans l'axe des masses d'air polaire, l'archipel y connaît un climat rigoureux. Il est constitué de deux communes, celle de Saint-Pierre avec ses 5 808 habitants et celle de Miquelon avec 711 habitants.

L'archipel reste très dépendant de l'extérieur. La demande est satisfaite par des importations, en provenance du Canada pour 55 % de leur valeur ; celles-ci sont, hors élément exceptionnel, environ 10 fois supérieures aux exportations (composées en totalité des produits de la pêche commercialisés notamment sur les marchés nord-américains).

L'économie locale subit par conséquent les fluctuations des dollars canadien et américain. Compte tenu des besoins importants de chauffage, la progression du cours du pétrole pèse également sur le niveau des prix dans l'archipel.

Par ailleurs, l'étroitesse du marché limite les projets visant à produire des biens venant en substitution aux produits importés.

...mais l'équipement des ménages apparaît satisfaisant

L'absence de comptes économiques de l'archipel ne permet pas de connaître la production intérieure brute, la structure de la valeur ajoutée ni le revenu moyen par habitant. Il est cependant possible d'apprécier le niveau de développement au travers d'indicateurs.

Certaines informations permettent d'appréhender le niveau moyen d'équipement des 2 415 ménages et leur mode de consommation. L'archipel compte 5 221 véhicules automobiles et environ 750 bateaux particuliers. Les nouvelles technologies y sont développées : la population des « internautes » comprend 1 821 abonnés dont un millier bénéficiant du haut débit.

Les indicateurs de vulnérabilité financière des ménages sont meilleurs qu'en métropole et que dans les départements d'outre-mer. La part de la population en interdictions bancaires représente à peine la moitié de celle de la métropole. La commission locale de surendettement, créée en 1990, n'avait pas eu à traiter de dossiers jusqu'en 2001.

L'économie autrefois tournée vers la pêche est en pleine restructuration...

La population active, recensée par l'INSEE en 1999, comprenait 3 198 personnes dont 51,4 % sont des salariés du secteur privé, 25,8 % des fonctionnaires, 10,0 % des non-salariés et 12,8 % des personnes privées d'emploi. Le marché de l'emploi se caractérise par sa saisonnalité : la rigueur de l'hiver paralyse les secteurs de la pêche, du BTP, de l'agriculture et du tourisme pendant plus de la moitié de l'année, l'activité se situant surtout pendant la saison estivale et, en automne, lorsque les conditions le permettent. Le taux de chômage à Saint-Pierre et Miquelon est plus proche du niveau observé en métropole que de ceux des départements d'outre-mer.

Le secteur de la pêche, autrefois premier employeur dans l'archipel, a dû faire face à un moratoire en 1992. Si l'activité a pu reprendre depuis 1997 avec la mise en place de quotas sur les prises, le niveau de l'activité n'est pas suffisant pour assurer une rentabilité satisfaisante à l'ensemble de la filière.

Des initiatives visant à développer des projets aquacoles se justifient par les préoccupations de certains organismes canadiens au sujet de la surexploitation des réserves halieutiques dans la région ainsi que par la nécessité d'améliorer la gouvernance des pêches. Sur l'archipel, les deux projets relatifs au grossissement de morues ou à l'élevage de pétoncles suscitent des espoirs qu'il conviendra de concrétiser au moment de la commercialisation des produits en 2005. D'ores et déjà, l'impact sur l'emploi à Miquelon du projet d'élevage de coquillages mérite d'être souligné.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi que celui du commerce sont désormais les principaux employeurs privés de l'archipel. Les travaux publics ont pris le relais de la transformation du poisson avec le lancement des grands chantiers de construction. Le secteur commercial, basé sur une longue tradition d'avitaillement de bateaux, s'est réorienté vers la demande locale.

...ce qui nécessite l'intervention des pouvoirs publics.

Les pouvoirs publics apportent par différents canaux un soutien actif à l'économie :

- en premier lieu par le biais des dispositifs généraux des différentes lois (loi d'orientation pour l'outre mer, complétée en 2003 par la loi programme pour l'outre mer) dans le cadre des opérations de défiscalisation ainsi que des aides à l'emploi ;

- en second lieu grâce aux mesures spécifiques à l'archipel, notamment dans le cadre du code local des investissements : primes d'équipement et à l'emploi, exonération de droits de douanes et d'impôts sur les sociétés pour favoriser la diversification de l'économie dans les secteurs de la pêche artisanale, de l'aquaculture, de l'agriculture, de l'élevage, du tourisme ;

- et enfin avec les flux financiers destinés au financement d'infrastructures et/ou de projets porteurs.

Des aides sont également accordées aux entreprises en restructuration et à celles intervenant dans le transport aérien et maritime, activité indispensable à l'archipel, qui n'ont pas un volume d'affaires suffisant pour atteindre leur seuil de rentabilité.

Saint-Pierre et Miquelon en chiffres

Evolution des principaux indicateurs économiques et financiers

	2002	2003	2004	Variations 2004/2003
Indicateurs démographiques et économiques				
Indice des prix à la consommation	1,20%	2,08%	4,02%	-
Population*	6 316	6 316	6 316	-
Consommation d'énergie électrique (milliers de KWh)	37 936	38 216	39 508	3,4%
Importations de ciment (tonnes)	2 477	1 882	1 693	-10,0%
Permis de construire	147	165	146	-11,5%
Créations d'entreprises	44	40	44	10,0%
Immatriculation de véhicules de tourisme	270	192	202	5,2%
Population active*	3 198	3 198	3 198	-
Nombre de chômeurs (au 31 décembre)	278	252	283	12,3%
Allocataires du RMI (nombre moyen)	29,1	22,2	24,3	9,5%
Personnes physiques en interdiction bancaire	82	98	91	-7,1%
Dossiers de surendettement déposés	3	10	20	100,0%
Nombre de passagers à l'aéroport	31 474	33 294	32 313	-2,9%
Importations (milliers d'euros)	64 895	66 065	59 810	-9,5%
Exportations (milliers d'euros)	5 767	4 626	5 441	17,6%
Indicateurs sectoriels				
Pêche artisanale (prises en tonnes)	1 601	1 837	1 842	0,3%
Pêche industrielle (prises en tonnes)	1 968	1 719	1 862	8,3%
Trafic aérien (passagers entrés dans l'archipel)	13 226	13 497	13 241	-1,9%
Trafic maritime (passagers entrés dans l'archipel)	17 918	16 035	13 475	-16,0%
Indicateurs financiers (millions d'euros)				
Crédits bancaires des établissements locaux (encours)	105,1	115,1	124,6	8,3%
Particuliers	52,6	57,6	63,3	9,9%
Entreprises	33,5	41,2	44,9	9,0%
Autres agents	19,0	16,3	16,5	1,2%
Taux de créances douteuses brutes	3,30%	4,40%	7,20%	+ 1,1 point
Dépôts bancaires des établissements locaux (encours)	153,5	165,7	167,9	1,3%
Particuliers	114,5	121,3	122,4	0,9%
Entreprises	18,7	19,7	18,5	-6,1%
Autres agents	20,3	24,7	27,0	9,3%

* Recensement 1999

Chronologie des principaux événements de l'année 2004

Plusieurs actions visant à structurer l'organisation de différents secteurs d'activité ont été menées en 2004 :

- l'extension du domaine de compétences de la Chambre de commerce, d'industrie et de métiers (CCIM) aux secteurs de l'agriculture et de l'artisanat : la nouvelle dénomination de la CCIM est désormais la Chambre d'agriculture, de commerce, d'industrie, des métiers et de l'artisanat (CACIMA) ;
- la création du Comité local des pêches ;
- la tenue des premières assises de la Santé sous l'égide du Préfet : au cours de cette réunion, M. BONNET, Directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) de Poitou-Charentes, a présenté les conclusions de la mission qu'il dirigeait sur le système de santé de l'archipel ; cette étude lui avait été confiée en novembre 2003 par le ministère de la Santé (direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins) ;
- l'adoption du plan d'élimination des déchets.

Au niveau des relations avec l'Union européenne, le comité FED de la Commission européenne a validé le document unique de programmation (DOCUP) relatif à Saint-Pierre et Miquelon, permettant la mise en œuvre de dispositifs d'appui financier substantiels (12,4 millions d'euros) au bénéfice d'opérations de développement économique.

Dans le cadre des accords de coopération franco-canadiens, la 7^e réunion (annuelle) de la Commission mixte s'est tenue à Saint-Pierre.

La desserte maritime internationale en fret a fait l'objet d'un appel à la concurrence. Une convention de délégation de service public définit, pour une durée de cinq ans, les conditions d'exploitation des lignes reliant Saint-Pierre au Canada.

Dans le domaine du tourisme et au niveau de l'animation culturelle, il convient de souligner :

- l'ouverture, à Moncton (Nouveau Brunswick) d'un bureau d'information sur les îles de Saint-Pierre et Miquelon : l'objectif visé est la promotion des relations de l'archipel avec l'Acadie et l'Est du Canada. Des liens de partenariat avec l'Alliance française et la Maison de France, à Montréal, ont été établis ;
- les manifestations programmées en 2004 afin de célébrer la présence des pêcheurs français dans la région depuis 1504 et la fondation de l'Acadie en 1604 : festival de la mer, à Saint-Pierre, fête des marins, à Miquelon, expositions sur les deux îles, rencontres à Miquelon avec la tribu des Mi'kmaq de Conne River, courses de doris.